



# Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

Le Maire

Saint-Maurice, le 7 octobre 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

En janvier dernier, vous avez décidé de relever le défi familles zéro déchet lancé à Saint-Maurice, en association avec le Territoire Paris Est Marne&Bois. Je tiens d'ailleurs à vous réitérer mes félicitations pour votre implication dans cette démarche éco-citoyenne.

Après le premier atelier pratique, consacré au compostage, le défi a été suspendu en raison des mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Au terme de la période de confinement, la reprise des ateliers en visio et les messages du Territoire informant de la poursuite du défi n'ont malheureusement pas permis de maintenir la dynamique des équipes.

C'est donc avec regret que le Territoire Paris Est Marne&Bois et la Ville de Saint-Maurice ont fait le choix de clôturer cette session.

La Ville accompagnera toutefois de nouveau le Territoire dans une prochaine édition du défi familles zéro déchet, qui, j'en suis certain, suscitera de nouveau votre adhésion. Bien entendu, je ne manquerai pas de vous en tenir informé.

Comptant sur votre compréhension vis-à-vis de ces mesures de protection, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée

Igor SEMO  
Maire de Saint-Maurice  
Vice-Président du Territoire Paris Est Marne&Bois



Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex

Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97

[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)